

## Phonologie, Master LFA Professeur : André THIBAUT

### Module 14

Contenu du cours : la valeur phonologique de la place de l'accent dans le mot ; les tons comme unités phonologiquement distinctives.

#### 0. Introduction

Cette fois-ci encore une fois, nous allons parler de phénomènes phonologiques qui doivent être exemplifiés par d'autres langues que le français puisque cette langue ne les connaît pas. Il s'agit d'une part de la place de l'accent, et d'autre part des tons.

#### 1. La place de l'accent et sa valeur phonologique

Commençons par le problème de l'**accent**. Il nous faut d'abord définir ce que l'on entend par là. Il ne s'agit évidemment pas de ce que l'on évoque dans une phrase comme *avoir l'accent marseillais*, mais bien de la **mise en relief** d'une des syllabes du mot (ou du groupe rythmique) par le recours à l'un des facteurs suivants, ou à une combinaison de deux ou plusieurs d'entre eux :

- 1) la hauteur musicale (c'est essentiellement le cas de la mise en relief accentuelle dans une langue comme l'italien ; c'était aussi le cas du latin classique) ;
- 2) l'intensité sonore (c'est le cas de la mise en relief accentuelle dans des langues comme le portugais, l'anglais ou le latin vulgaire de basse époque ; elle est souvent accompagnée par des changements de timbre pour les voyelles atones, qui se ferment – comme en portugais – ou tendent vers le schwa – comme en anglais) ;
- 3) la durée (c'est le cas du français, qui imprime aux dernières syllabes de groupe rythmique une longueur supérieure à celle des syllabes précédentes ; toutefois, on peut dire que les syllabes accentuées au moyen de la hauteur musicale et surtout de l'intensité sonore, dans les langues citées ci-dessus, peuvent également être plus longues que les syllabes atones).

Par ex., une langue comme l'espagnol combine – à des degrés divers – la hauteur musicale, l'intensité sonore et la durée pour mettre en relief la syllabe accentuée.

#### 1.1. Révision de la terminologie

Avant d'entrer plus avant dans le vif du sujet, faisons une petite révision de la terminologie que nous allons manipuler cette semaine en parlant de la place de l'accent. Comme l'accent ne tombe pas toujours, selon les langues, sur la même syllabe, et que les règles dépendent souvent du nombre de syllabe, on parlera d'abord de :

- 1) mots d'une syllabe : *mots monosyllabiques* ou *monosyllabes* (ex. : rien)
- 2) mots de deux syllabes : *mots disyllabiques* ou *disyllabes* (ex. : A-line)
- 3) mots de trois syllabes : *mots trisyllabiques* ou *trisyllabes* (ex. : ha-bi-ter)
- 4) mots de quatre syllabes : *mots tétrasyllabiques* ou *tétrasyllabes* (ex. in-dé-pen-dance)
- 5) mots de cinq syllabes : *mots pentasyllabiques* ou *pentasyllabes* (ex. in-si-pi-di-té)

Le nom des mots selon la place de l'accent s'exprime comme suit :

- 1) mots accentués sur la dernière syllabe : *oxytons* (ex. : angl. *tattoo*)
- 2) mots accentués sur l'avant-dernière (ou pénultième) syllabe : *paroxytons* (ex. : esp., ital. *la luna*)
- 3) mots accentués sur l'avant-avant-dernière syllabe (ou antépénultième) : *propoxytons* (ex. : esp. *automático*)

Quant aux syllabes et à leur place par rapport à l'accent, on distinguera :

- 1) la syllabe qui porte l'accent, appelée *tonique* ou *accentuée* ;
- 2) la syllabe qui suit l'accent, appelée *post-tonique* ;
- 3) la syllabe qui précède l'accent, appelée *pré-tonique* ;
- 4) globalement, les syllabes non accentuées sont dites *atones* ou *inaccentuées*.

Exemple : le pentasyllabe latin GUBERNACŪLUM « gouvernail »

GU-	-BER-	-NA-	-CŪ-	-LUM
syllabe atone <i>initiale</i>	syllabe atone <i>pré-tonique</i>	syllabe <i>tonique</i> ou <i>accentuée</i>	syllabe atone <i>post-tonique</i>	syllabe atone <i>finale</i>
syllabes atones ou inaccentuées			syllabes atones ou inaccentuées	

## 1.2. L'accent secondaire

Certaines langues connaissent également un **accent secondaire**, c'est-à-dire affectant une syllabe qui, dans un groupe rythmique donné, est moins fortement mise en relief que la syllabe tonique mais tout de même plus que les autres syllabes atones. L'espagnol et l'anglais connaissent cette situation :

- 1) espagnol : *continuamente* [kon,tinua'mente]
- 2) anglais : *constitution* [ˌkɒnstɪ'tjuːʃən]

On aura remarqué que l'accent secondaire est noté par un petit signe diacritique souscrit qui précède la syllabe ([ˌ]), alors que l'accent principal est noté par un petit signe diacritique similaire mais en exposant et qui, également, précède la syllabe concernée ([ˈ]).

## 1.3. L'accent d'insistance

Un autre phénomène dont il faut parler est celui de l'accent d'insistance, à valeur expressive, qui dans une langue à accent fixe comme le français peut toucher d'autres syllabes que la dernière ; c'est ce que l'on peut entendre dans des exclamations, comme *c'est horrible* accentué sur la première syllabe, ou *c'est extraordinaire* accentué sur la deuxième, voire la deuxième et la troisième syllabes. Ce type d'accent n'a pas de valeur distinctive, phonologiquement pertinente, mais seulement expressive.

#### 1.4. Les types de langues par rapport à l'accent tonique

Parmi les langues du monde, il faut distinguer trois types de comportements face à l'accent :

- 1) les langues à accent fixe, comme le français, qui est une langue strictement oxytone : en effet, dans cette langue, la place de l'accent ne varie pas selon les mots et tombe toujours sur la dernière syllabe (je parle du français standard, et pas des variétés méridionales qui prononcent encore le schwa final) ; il peut aussi y avoir des langues dans lesquelles l'accent tombe toujours sur la première syllabe ;
- 2) les langues dont la place de l'accent peut varier, c'est-à-dire tomber sur différentes syllabes dans le mot, selon les mots, mais sans que cela n'entraîne la possibilité de créer des paires minimales ; c'est le cas dans une langue comme le latin, où la position de l'accent est automatiquement déterminée par la longueur vocalique et la nature (ouverte ou fermée) de l'avant-dernière syllabe (nous y reviendrons ci-dessous) ;
- 3) enfin, les langues dont la place de l'accent est non seulement libre, mais aussi phonologiquement pertinente, puisqu'elle permet de créer des paires minimales en opposant des mots dont la seule différence réside dans leur accentuation ; c'est le cas de l'espagnol, que nous allons illustrer ci-dessous ; c'est aussi le cas de l'anglais, entre autres.

#### 1.5. Le système accentuel du latin

Revenons maintenant au latin. Nous avons dit que cette langue illustre le cas de figure où la place de l'accent n'est pas fixe comme en français, c'est-à-dire qu'elle peut tomber sur différentes syllabes selon les mots (et pas toujours sur la dernière, par exemple, comme c'est le cas en français). En même temps, nous avons dit que cela n'équivaut pas pour autant à donner une valeur phonologique à la place de l'accent. Pourquoi ? Parce que celle-ci n'est qu'une conséquence obligatoire d'un autre facteur, plus fondamental, à savoir la nature longue ou brève de la syllabe pénultième.

Observons brièvement le fonctionnement de l'accentuation en latin :

- 1) Si un mot est monosyllabique, alors il va sans dire que la seule syllabe du mot est celle qui porte l'accent ; cela est automatique et ne permet évidemment pas de créer des paires minimales sur le seul critère de la place de l'accent. Exemple : **RĒM**. Mot oxyton par la force des choses.
- 2) Si le mot est disyllabique, son comportement accentuel est tout aussi automatique : c'est alors toujours l'avant-dernière syllabe qui sera accentuée. Exemple : **BŌ-NU**. Mot paroxyton.
- 3) Dans les cas de mots à trois syllabes (ou plus), tout dépend de la longueur de l'avant-dernière syllabe, qui selon les cas peut être :
  - a. Longue par nature, c'est-à-dire avoir pour noyau vocalique une voyelle longue : dans ce cas-là, c'est toujours l'avant-dernière syllabe qui est accentuée. Exemple : A-**MĀ**-RE. Mot paroxyton.
  - b. Longue par position, c'est-à-dire être fermée par une consonne, se terminer par une consonne : dans ce cas-là encore une fois, c'est l'avant-dernière syllabe qui est accentuée. Exemple : CAS-**TĒL**-LUM. Mot paroxyton.
  - c. Brève, ce qui est le cas lorsque la voyelle est brève et que la syllabe est ouverte, c'est-à-dire qu'elle ne se termine pas en consonne. Cette configuration **est la seule** qui puisse nous donner en latin un mot accentué sur l'avant-avant-dernière syllabe. Exemple : **STĒ**-PHĀ-NUM. Mot proparoxyton.

Dit d'une autre façon, en latin, dans tous les mots de plus d'une syllabe, **l'accent tombe toujours sur l'avant-dernière à moins que celle-ci soit brève, dans lequel cas l'accent retombera toujours sur l'avant-avant-dernière**. Ces règles ne tolérant aucune exception, on comprend que la place de l'accent ne puisse servir à former des paires minimales. Elle n'a donc aucune valeur distinctive et doit être considérée comme un phénomène phonétique **redondant**, simple conséquence de la longueur vocalique et de la structure syllabique.

### 1.6. Le système accentuel de l'espagnol

Comparons maintenant avec la situation dans une langue comme l'espagnol, où la place de l'accent est phonologiquement distinctive. Considérons les groupes de mots suivants (j'ai noté la syllabe tonique en caractères gras) :

- 1) ***célebre*** adj. qual. (équivalant au français *célèbre*) ;
  - 2) *celebre* 3<sup>e</sup> pers. du sing. du verbe *celebrar* au subjonctif présent (= fr. *qu'il célèbre*) ;
  - 3) ***celebré*** 1<sup>re</sup> pers. du sing. du verbe *celebrar* au passé simple (= fr. *je célébrai*)
- 
- 1) ***depósito*** n. m. (équivalant au français *dépôt*)
  - 2) *deposito* 1<sup>re</sup> pers. du sing. du verbe *depositar* à l'ind. présent (= fr. *je dépose*)
  - 3) ***depositó*** 3<sup>e</sup> pers. du sing. du verbe *depositar* au passé simple (= fr. *il déposa*)
- 
- 1) ***termino*** n. m. (équivalant au français *terme*)
  - 2) *termino* 1<sup>re</sup> pers. du sing. du verbe *terminar* à l'ind. présent (= fr. *je termine*)
  - 3) ***terminó*** 3<sup>e</sup> pers. du sing. du verbe *terminar* au passé simple (= fr. *il termina*)

(Vous aurez remarqué qu'en espagnol, on ne note pas la syllabe accentuée à l'aide d'un accent graphique lorsque l'accent tombe sur l'avant-dernière syllabe d'un mot qui se termine par une voyelle : *celebre*, *deposito*, *termino*. Cette règle orthographique est très économique, car l'immense majorité des mots se terminant par une voyelle en espagnol sont paroxytons.)

Les exemples que je vous ai donnés ci-dessus pourraient faire croire que les paires minimales basées sur une différence d'accentuation ne concernent que des mots de la même famille, voire du même paradigme. Il est vrai que les différences d'accentuation sont pleinement exploitées dans l'économie de la langue espagnole pour opposer des formes appartenant à la même famille, montrant du coup la rentabilité phonologique du procédé, mais il existe aussi des cas où des différences d'accent opposent des mots qui n'ont rien en commun du point de vue de leur origine et de leur morphologie ; quelques exemples :

- ***cale*** n. m. « coup donné avec la main, sans grande violence » (il s'agit d'un dérivé du verbe *calar* au sens de « aplatir, écraser ») ;  
*calé* n. m. « gitan » (d'un mot gitan qui veut dire « noir »).
- ***bufé*** 3<sup>e</sup> pers. du sing. du verbe *bufar* (« souffler ») au subj. présent ;  
*bufé* n. m. « buffet » (emprunt au français avec adaptation graphique et phonétique).

### 1.7. Le concept de « prosodème » et les traits suprasegmentaux

On voit bien, en observant ces exemples, que l'accent peut tomber sur la dernière, l'avant-dernière ou l'avant-avant-dernière syllabe du mot, indépendamment du fait que tout le reste du mot est absolument identique (ce qui aurait été impossible en latin) ; toutefois, ce faisant, on change de mot. On dira donc que la place de l'accent en espagnol est phonologiquement distinctive, puisqu'en la modifiant on peut créer des paires minimales. Certains phonologues emploient le terme de **prosodème** pour se référer à cette réalité ; il s'agit d'un dérivé du mot

*prosodie*, qui se réfère aux caractéristiques phonétiques **suprasegmentales**, c'est-à-dire dont l'existence dépasse le simple segment phonique, le son, pour se définir par rapport à des unités plus grandes, à savoir le groupe rythmique (c'est le cas de l'intonation, qui peut être interrogative, exclamative, ou simplement déclarative ; c'est le cas du débit, de la vitesse d'élocution, etc.). La phonologie n'étudie donc pas que les phonèmes (il faudrait alors parler de *phonématique*), mais aussi les prosodèmes ; ceux-ci sont toutefois plus rares dans les langues du monde que les phonèmes, car s'il n'y a pas de langues sans phonèmes, il y a bien des langues sans prosodèmes (comme le français).

### 1.8. Changements d'accent, changements de timbre

Dans une langue comme l'anglais, où l'accent est très fortement souligné par la force articulatoire, les changements accentuels entraînent des changements de timbre chez les voyelles touchées. Voyons l'exemple suivant (en anglais nord-américain) :

- *to record* v. tr. « enregistrer » [t<sup>h</sup>u: ɪ'kɔ:ɹd]
- *a record* n. « un disque » [ə 'ɪkɔ:ɹd]

Puis un exemple en portugais :

- *(eu) como* v. tr. ind. prés. 1<sup>re</sup> pers. du sing. « je mange » ['komu]
- *comer* v. tr. à l'infinitif « manger » [ku'mɛɾ]

On pourrait multiplier les exemples. À chaque fois, on voit que la voyelle tonique, en devenant atone, change de timbre : le [ɔ] de l'anglais devient [ə], tout comme le [ɛ] se ferme en [i] ; dans l'exemple portugais, c'est le [o] tonique qui se ferme en [u] lorsqu'il n'est plus sous l'accent. L'italien standard et l'espagnol ne connaissent pas ce genre de phénomène, car l'accent dans ces langues relève moins de l'intensité articulatoire et davantage de la hauteur musicale, de la durée, ou d'une combinaison de ces facteurs (l'intensité joue également un rôle dans l'accentuation espagnole, mais moins qu'en portugais ou en anglais, par exemple).

### 1.9. Petit ex-cursus historique sur l'accent en français

Il ne faudrait pas croire que dans l'évolution phonétique spontanée du latin au français, l'accent ait changé de syllabe – ce n'est pas le cas. Mais comment peut-on expliquer alors que le français soit devenu une langue à accentuation strictement oxytone, alors que le latin ne connaissait que des paroxytons et des proparoxytons ? En fait, la place de l'accent est restée remarquablement stable dans les deux mille ans d'évolution qui nous mènent du latin vulgaire de Gaule au français moderne. Ce qui est toutefois déterminant pour comprendre ce qui s'est passé, ce sont les écrasements phonétiques que le très fort accent tonique du proto-ancien français (que certains attribuent à l'influence du superstrat franc) a fait subir aux mots, au point de les transformer tous en formes oxytoniques et paroxytoniques dans un premier temps, puis toutes oxytoniques dans une seconde étape (beaucoup plus tardive), par chute du schwa final dans la prononciation. Reprenons les mots latins (de plus d'une syllabe) que nous avons utilisés tout à l'heure pour illustrer la mécanique de l'accentuation en latin :

- **BŌ-NU** : a donné en français *bon*, par suite de la chute de la voyelle post-tonique finale ;
- **A-MĀ-RE** : a donné en français *aimer*, également par chute de la post-tonique ;
- **CAS-TĒL-LUM** : a donné en français *château*, par diphtongaison de la voyelle tonique Ē et vélarisation du -l ; encore une fois, l'accent n'a pas changé de syllabe, mais la post-tonique est tombée.

- **STĚ-PHĀ-NUM** : a donné en français (par voie héréditaire) *Étienne*, par l'ajout d'une voyelle prothétique, diphtongaison de la voyelle tonique, et chute de la voyelle post-tonique (*es-tie-f(a)-ne* > *estie(f)ne* > *estienne* > *Étienne*). L'accent est donc encore sur la même syllabe. [La forme *Stéphane*, accentuée sur *-pha-*, représente un emprunt savant ; les emprunts ne respectent pas nécessairement l'accentuation traditionnelle du mot, car ce sont des intrusions artificielles dans le lexique d'une langue.]

Si l'on compare le français aux autres langues romanes, on constate qu'en fait l'accent tombe souvent sur la même syllabe (du point de vue étymologique) :

- Esp. *término*, fr. *terme* ;
- Esp. *termino*, fr. *je termine* ;
- Esp. *terminó*, fr. *il termina* ;
- Esp. *depósito*, fr. *dépôt* (où l'accent circonflexe est la marque d'un ancien *s* : *dépost*) ;
- Ital. *Napoli*, fr. *Naples*.

On voit donc que c'est l'évolution phonétique qui a transformé tous les mots français en oxytons, et non le fait que la place de l'accent aurait changé de syllabe au cours des siècles. Le caractère oxyton du français est dû à des synopes (= des chutes) de voyelles intérieures (comme le Ā de **STĚ-PH[Ā]-NUM**, ou le *i* de **DE-PO-S[Ī]-TUM**) et à la chute de voyelles finales (comme le U de **BŌ-N[U]**, le E de **A-MĀ-R[E]**). Dans une première étape de l'histoire du français, on avait donc en français des mots oxytons, comme *bon*, *aimer*, *château* ou *dépôt*, et des mots paroxytons, terminés par un schwa, qui bien souvent (mais pas toujours) provient d'un ancien -A final ; cf. *CAPRA* > *chèvre* ; *ARMATURA* > afr. *armeüre* > frm. *armure* ; *TELA* > *toile*. Dans une seconde étape de son évolution, le français a laissé tomber le schwa final (sauf dans le sud de la France, où il est encore souvent maintenu), devenant définitivement une langue strictement oxytonique, c'est-à-dire dont tous les mots sans exception sont accentués sur la dernière syllabe (prononcée).

## 2. Les tons

Il ne faut pas confondre les prosodèmes accentuels que nous venons de voir avec ce que l'on appelle les *tons*. Certaines langues font varier la hauteur musicale à l'intérieur même de la syllabe, ayant ainsi la possibilité de créer des paires minimales sans changer quoi que ce soit d'autre à la prononciation. On comprend qu'il ne s'agit pas ici de la place de l'accent dans un mot de plusieurs syllabes, mais bien de la variation de la hauteur musicale à l'intérieur même, je le répète, d'un mot monosyllabique. Voyons un exemple emprunté au vietnamien (qui en connaît six en tout, mais nous n'en illustrerons que quatre) :

- Ton haut : [mā] « fantôme »
- Ton montant : [má] « joue »
- Ton descendant : [mà] « quoique »
- Ton descendant-montant : [mǎ] « tombe »

Les mêmes syllabes en chinois signifieraient respectivement « maman », « chanvre », « insulter » et « cheval ». Les langues qui connaissent l'existence des tons peuvent se permettre d'avoir un plus grand nombre de mots monosyllabiques, puisque les possibilités de distinction phonologique sont multipliées. Le français ne peut connaître qu'un seul [ma], ou tout au plus des homonymes ; il doit avoir recours à d'autres facteurs pour distinguer des monosyllabes (riche inventaire de voyelles ; nombreux mots polysyllabiques ; structures syllabiques variées).